



Pour maximiser l'effet levier des investissements, optimiser la gouvernance
Tous les grands acteurs publics, notamment l'Etat, la Région et les métropoles reconnaissent l'importance de l'investissement pour tirer la croissance, notamment par effet contracyclique, et souhaitent booster l'investissement. Le comportement de ces grandes collectivités relève davantage de la non-agression que de la stratégie partagée.
Pour le CESER, le dialogue s'impose pour décloisonner les interventions à toutes échelles d'action.

» 8 propositions

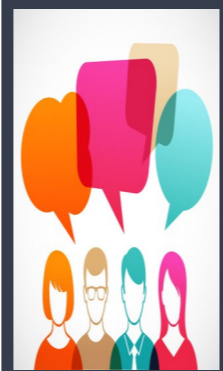
<p>PROPOSITION 1</p> <p>Dégager une vision globale</p> <p>La relance de l'investissement doit être une donnée constante sous-jacente du SRADDET, à considérer comme une opportunité pour donner un cap à l'action publique</p>	<p>PROPOSITION 2</p> <p>Les grands acteurs doivent entraîner les EPCI et les communes en respectant le principe de subsidiarité entre niveaux d'intervention</p> <p>Il revient à la Région d'animer ce partenariat</p>	<p>PROPOSITION 3</p> <p>Investir pour anticiper les mutations</p> <p>Promouvoir l'innovation, anticiper toutes mutations y compris disruptives est essentiel pour préparer l'avenir</p>
<p>PROPOSITION 4</p> <p>Faire jouer à la commande publique un rôle de stimulation de l'investissement privé</p> <p>Ceci passe par l'attraction de capitaux privés sur des actions structurantes, par des démonstrateurs, par l'observation des besoins d'entretien et maintenance des équipements publics, par la couverture complète des besoins d'emploi sans omettre les capacités des publics locaux en difficulté</p>	<p>PROPOSITION 5</p> <p>Identifier les projets d'intérêt régional</p> <p>Il faut différencier les projets suprarégionaux et ceux pour lesquels le niveau régional décide, en privilégiant les plus structurants, fédérateurs ou innovants</p>	<p>PROPOSITION 6</p> <p>Organiser la gouvernance des collectivités en développant un esprit de contractualisation axé sur une vision et en valorisant la conférence territoriale de l'action publique</p> <p>Pour le CESER, un tel outil rassembleur devrait être utilisé pour inventorier les projets d'investissement et dégager une connaissance globale</p>
<p>PROPOSITION 7</p> <p>Évaluer les projets d'investissement</p> <p>La Région devrait mettre en œuvre l'évaluation des projets d'investissement selon les critères qui la définissent (efficacité, efficacité, pertinence, cohérence, utilité)</p>	<p>PROPOSITION 8</p> <p>La société civile organisée (CESER et Conseils de Développement) doit s'impliquer pour promouvoir le dialogue</p> <p>Le CESER propose d'organiser, par exemple, une journée consacrée à l'investissement en région, ceci pour optimiser la cohérence entre les projets</p>	

Télécharger la contribution
www.auvergnherhonealpes.fr/ceser

Crédits photos : scanrail/123RF
ximagination/123RF
andose24/123RF

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon
8 rue Paul Monrochet - CS 90051 - 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 - F. 04 26 73 51 98

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
59 Bd Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 - F. 04.73.29.45.20



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8



Octobre 2017

POUR UNE STRATÉGIE RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'investissement, public ou privé, est davantage pertinent s'il prépare l'avenir. Pour Auvergne-Rhône-Alpes, il est l'un des ressorts majeurs de la performance économique, du développement de l'emploi et des territoires, ainsi qu'un prérequis de la cohésion sociale.

Quels messages aux décideurs pour optimiser l'effet levier de l'investissement public ?

Dès lors que les acteurs stimuleront l'investissement public, ce dernier pourra entraîner l'investissement privé de manière importante. D'où le choix du CESER de concentrer sa réflexion sur l'investissement public et son effet levier en s'adressant à l'ensemble des décideurs publics.

Des tendances préoccupantes en matière d'investissement.

EN FRANCE
20 % du PIB dont ménages 26 %, entreprises 56 %, administrations 18 %.
Investissement public, 55% dans les administrations publiques locales, majoritairement dans le bloc local qui en représente les 3 quarts et qui subit l'érosion des dotations de l'Etat (-35 % depuis 2013).

EN EUROPE
2 % du PIB (4 % aux Etats-Unis) divisé par 2 en 35 ans. Pour son redressement, le plan Juncker (juin 2015) vise à mobiliser 21 milliards d'euros d'argent public pour lever 315 milliards d'euros.

Un programme d'investissement d'avenir 2010-2017 (57 milliards d'euros) : premier bilan mitigé. Un nouveau Grand plan de 57 milliards d'euros est annoncé pour la période 2018-2022.

Une approche sélective sur deux aspects

La question de l'investissement est particulièrement large.

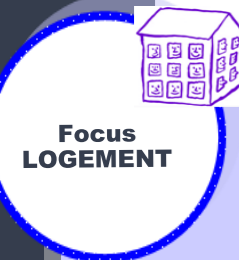
Le CESER n'a pas souhaité la traiter de manière exhaustive et a retenu **deux cibles** :

- 1 Enjeux sur besoins sociaux et développement de nouvelles filières porteuses de compétitivité
- 2 Éléments de méthode sur l'acceptabilité sociale des projets et la gouvernance

D'autres champs demeurent à explorer sur la problématique de l'investissement, par exemple en matière de financement ou d'anticipation des mutations (investissements immatériels)

DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2,7 milliards d'euros de dépenses exécutées. Baisse ralentie mais toujours présente globalement, avec disparités selon les départements. Taux de mandatement : 20 % des enveloppes programmées. Fonds de soutien à l'investissement local apporté par l'Etat aux zones rurales, avec interrogation pour l'avenir. Des réformes territoriales qui permettent au niveau régional de nouvelles prérogatives mais génèrent de fortes incertitudes et un degré de complexité accru.



Focus LOGEMENT

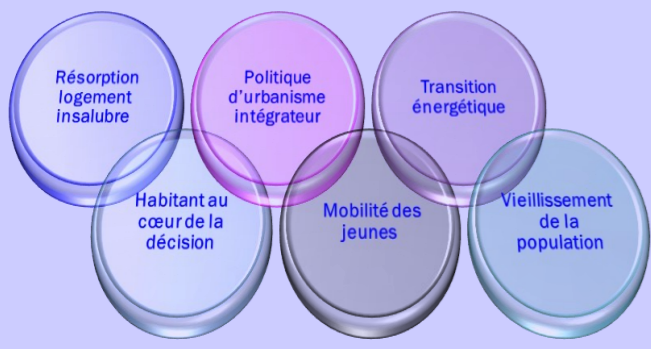
EN FRANCE

Premier poste de dépenses des ménages
En croissance
25 % des dépenses courantes
Pays à coûts élevés
29 % de l'investissement national
Rôle central au plan économique

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

3,3 millions de résidences principales dont :
57 % propriétaires occupants,
26 % locatif privé,
16 % logement social,
ménages pauvres également répartis entre les 3 catégories.
Logement social : **1 100 000** personnes logées
2,6 milliards d'euros investis par le mouvement HLM
Modèle économique fragilisé : emprunts CDC amortis en **40 ans**
Besoin de renouvellement à **30 ans**
Coûts croissants notamment énergie
Effet de ciseau, recettes de loyers à préserver en modération
Coûts de production accrus de **80 %** en **15 ans**
Ajustement croissant par appel aux fonds propres

INVESTIR POUR RELEVER 6 DÉFIS



RECOMMANDATIONS

Impulsion attendue d'une Région « chef de file » :
S'appuyer sur le SRADDET
Participer au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
Fédérer des réflexions des collectivités pour libérer du foncier

RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX



Focus TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ À TRAVERS LES NOUVELLES FILIÈRES

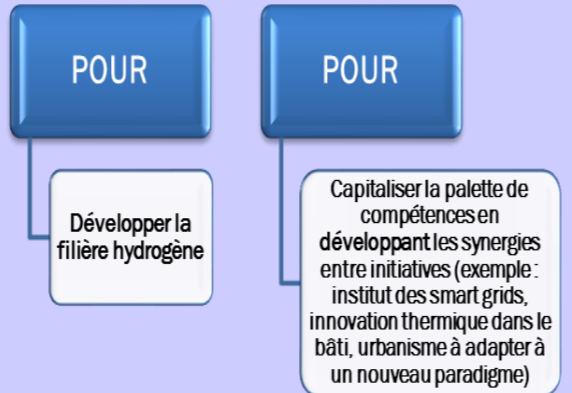
2 secteurs particulièrement déterminants : **transports et bâtiments**

Depuis 2005, **282** projets labellisés et financés
Plusieurs objectifs thématiques
Exemple : l'hydrogène pour lequel on vise un passage de **130** véhicules et **14** stations aujourd'hui à **800 000** véhicules et **600** stations, ce qui concernera **5 à 8 %** du parc
En Auvergne-Rhône-Alpes, **80 %** des acteurs nationaux s'impliquent sur **64** projets
Plusieurs milliers d'emplois étant concernés

RECOMMANDATIONS

L'intervention publique sera déterminante :

Il revient à l'Etat de veiller au positionnement



complémentaire de chaque Région et par voie de conséquence d'optimiser la performance globale nationale.

Progresser sur l'acceptabilité sociale des investissements, un préalable indispensable

L'investissement, une question de démocratie

D'importants processus de concertation ont été mis en place depuis 20 ans sur les projets. Certains se trouvent cependant en panne face à la contestation, même après la décision politique.
La notion d'intérêt général caractérisée par le sens du projet à long terme est supplantée par l'intérêt de groupes de population ou par l'intérêt particulier instantané.
De plus, l'intérêt général diffère et se décline à toutes les échelles, du planétaire à l'hyperlocal.
En France, le temps de maturation d'un grand projet dépasse souvent 20 ans, contre 10 ans en Allemagne.

Progresser sur l'acceptabilité sociale constitue une condition préalable pour éviter l'hypothèque de l'avenir des générations futures par des retards et des surcoûts des projets.



Une table ronde des porteurs de projet au CESER de [] organisée avec [] a permis de recommander de bonnes pratiques pour améliorer la concertation et faire aboutir des projets mieux acceptés

- Dépasser le champ de l'émotionnel et développer la médiation pour objectiver le débat
- Mettre en exergue le respect entre les interlocuteurs en acceptant la modification des postures initiales
- Rendre publics les points d'accord et de désaccord avec leurs motivations
- Donner à la concertation un portage politique fort et engageant
- Considérer comme facteur clé de réussite l'éducation à l'environnement et au développement durable

MÉDIATION CONCERTATION ÉDUCATION

- Réhabiliter la notion de projet, vision du futur, dans la durée et en faire partager les réalités et le sens, en dépassant tout symbole
- Concilier temps court des mandats électifs et temps long des projets
- Construire une réponse en termes d'intérêt général résultant d'un processus de débat contradictoire
- Inscrire le projet dans la vie du territoire, avec appropriation par les habitants
- Identifier les échelles de territoires et les faire dialoguer

PROJET INTÉRÊT GÉNÉRAL TERRITOIRES

- Positionner la place des experts pour éclairer les choix des élus, sans décider eux-mêmes
- Inscrire les représentants de la société civile organisée au cœur de la démarche de projet

ÉCLAIRAGE DES DÉCIDEURS

